

Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019CS63-DE



Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc)

# Une autre vie s'invente ici

# Délibération 2019 CS 63 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

## Objet: APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ENERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES ET DE RECUPERATION » DE L'ADEME PACE -**CANDIDATURE**

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

### **Etaient présents:**

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAl-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,

Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

### Avaient donné pouvoir :

#### Mesdames

Jacqueline COMBE à Valérie DELONETTE Christiane NAJI à Grigori GERMAIN Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES Mireille BOR à Gaëlle LETERRON Paule DAPRES à Alain DEILLE

#### Messieurs

Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME Félix BOREL à Catherine SERRA Michel GASPARIN à Anne-Marie CHEREZY André BERGER à Geneviève JEAN Christian AUTARD à Yolande PRIMO Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO Pierre BENAS à Pierre FISHER Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS

> Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél: 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • ■ • www.parcduluberon.fr



Envoyé en préfecture le 14/01/2020 Reçu en préfecture le 14/01/2020

Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019CS63-DE

Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER Gilles MOYNE à Claire ARAGONES Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER Frédéric SACCO à Paul FABRE

#### Etaient excusés:

Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER

Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

### Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment son objectif B.2.11 « Conforter des pratiques naissantes d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables » ;

Vu l'AMI «Développement territorial des Energies renouvelables thermiques et de récupération (EnR&R) 2019 » lancé par l'ADEME PACA en septembre 2019 ;

Vu l'avis favorable du COPIL TEPCV du 29 novembre 2019 pour mobiliser le fonds collectif CEE-TEPCV inscrit au budget du Parc pour couvrir l'autofinancement de l'étude ;

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement Durable et Transition Energétique du 6 décembre 2019 ;

Considérant la nécessité de soutenir le développement des énergies renouvelables thermiques, en cohérence avec la Charte du Parc et les objectifs définis dans les PCAET locaux, ainsi que l'intérêt fort des maîtres d'ouvrages du territoire à bénéficier du dispositif Fonds Chaleur au travers d'un contrat territorial dans les années à venir ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- VALIDE la candidature du Parc naturel régional du Luberon en tant qu'opérateur territorial à l'AMI de l'ADEME PACA « Développement territorial des Energies renouvelables thermiques et de récupération (EnR&R) 2019 » ;
- **APPROUVE** le plan de financement de l'étude de préfiguration et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté :

DEPENSES 2020		DEPENSES 2020		
		ADEME PACA	70%	42 000 €
ETUDE DE PREFIGURATION	60 000 € TTC	Participation (crédits Parc sur fonds CEE-TEPCV)	30%	18 000 €
TOTAL 60 000 €		TOTAL 60 000 €		

Envoyé en préfecture le 14/01/2020 Reçu en préfecture le 14/01/2020 Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019CS63-DE

- AUTORISE la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI